



# BARÈME D'HONORAIRES

## Honoraires de transaction TTC à la charge de l'Acquéreur

Prix de vente	Locaux à usage Habitation / Professionnel
De 0 à 100.000 €	6%
De 100 001 à 160 000 €	5%
A partir de 160 001 €	4%

## Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	60,00 €	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable (zone tendue)	10 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable (zone tendue)
Etat des lieux location vide / meublée	3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable

## Honoraires de gestion

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière	6% des encaissements
Assurance GLI	2,8% des sommes quittancées

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

**Orpi Lambert Immobilier - 1 rue clairette 78480 VERNEUIL SUR SEINE**

**Honoraires au 01/01/2022**

SARL au capital de 10.000€ / RCS VERSAILLES 483 963 1386 - Carte professionnelle T/G n°CPI 7801 2017 000 022 881 délivrée par CCI Paris Ile de France - Garantie : ALLAINZ IARD, 1 cours Michelet 920756 PARIS LA DEFENSE.